

à madame Rinfret et aux membres de sa famille.

M. Tremblay, comme le ministre l'a dit, a servi sa province et son pays dans des charges électives ainsi que dans des charges non électives, puisqu'il appartenait à la fonction publique de la province de Québec avant de devenir membre de la Chambre des communes. Il avait acquis son instruction dans les deux langues officielles et sur deux continents. Il avait fréquenté l'Université Laval et l'Université McGill et avait achevé ses études en Europe.

Ayant démissionné du cabinet il y a plus de deux ans, il participait encore cependant, de façon active et concrète à la vie politique du pays, surtout en ce qui concerne les importantes questions de l'actualité: l'unité nationale et les affaires économiques, qu'il était particulièrement qualifié pour discuter, étant donné ses antécédents et sa formation.

[Français]

Monsieur l'Orateur, au nom de l'opposition officielle, j'offre à madame Tremblay et à ses enfants, ainsi qu'aux membres du parti libéral, l'expression de ma plus vive sympathie.

[Traduction]

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, au nom des membres de notre parti, je me joins aux préopinants pour exprimer mes profonds et sincères regrets à l'occasion du décès de deux de nos collègues.

Nous avons bien connu l'honorable René Tremblay qui fut ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Je parle au nom de tous les membres de notre parti en disant qu'il était toujours accessible et courtois. A la direction du ministère, il était animé d'un sens profond d'humanité et de compassion que nous avons toujours admiré.

Monsieur l'Orateur, nous regrettons aussi la mort de notre collègue, Maurice Rinfret. Plusieurs d'entre nous l'ont bien connu. Personnellement, j'ai eu le privilège de faire partie d'une délégation dirigée par M. l'Orateur en Union soviétique et en Tchécoslovaquie il y a plus de deux ans.

Compagnon charmant, il était profondément soucieux du bien-être et de la prospérité de son pays.

Le décès de ces deux députés nous cause un regret extrême. Par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, nous aimerions offrir à leurs femmes et à leurs familles nos très vives condoléances en cette heure de deuil.

[Français]

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur le président, les membres de notre groupe désirent unir leur voix à celle de leurs collègues

[L'hon. M. Stanfield.]

pour déplorer la perte de deux hommes qui ont œuvré dans cette enceinte. On dit que la vie est pleine de surprises; je crois que nous avons, cet après-midi, une autre preuve de cette vérité. Je crois également que les deux hommes que nous regretterons ont bien servi notre pays.

En effet, monsieur le président, j'ai eu l'honneur de siéger avec l'honorable René Tremblay au sein du comité de l'hymne national du Canada, et c'est là que j'ai pu détecter son bon sens, son bon jugement et la fermeté de ses décisions, en même temps que ses convictions profondes.

Pour ce qui est du regretté Maurice Rinfret, je ne croyais pas, le vendredi avant Noël, alors qu'il venait me serrer la main, à la gare Centrale de Montréal, avant que je ne prenne mon train, que je lui serrais la main pour la dernière fois. Maurice Rinfret était un grand ami et je ne sache pas qu'il se soit fait des ennemis à la Chambre. Sa mort est une perte réelle pour son parti et pour la Chambre.

Je tiens donc, au nom de notre groupe, à présenter nos plus sincères condoléances à ces deux familles éprouvées, et je peux les assurer que la mémoire de ces deux hommes restera longtemps gravée dans le cœur des Canadiens français et dans celui de tous les Canadiens qui œuvrent dans cette enceinte.

[Traduction]

**M. A. B. Patterson (Fraser Valley):** Monsieur l'Orateur, en songeant aux deux collègues qui nous ont quittés nous éprouvons le même sentiment de perte et les regrets profonds qui ont déjà été exprimés à la Chambre cet après-midi. Nous savions que M. Maurice Rinfret était gravement malade, mais nous espérions qu'il reviendrait à la Chambre et qu'il serait des nôtres longtemps encore. L'annonce de son décès a été pour nous un choc.

On a déjà dit que tous les membres de la Chambre éprouvaient le plus grand respect pour M. Rinfret. J'ajouterais que bon nombre d'entre nous éprouvions pour lui un sentiment encore plus profond, une réelle affection, surtout en songeant à ses grandes qualités et aux attitudes qu'il a manifestées à maintes reprises.

Le décès de l'honorable René Tremblay nous rappelle une fois de plus combien courte est la vie. Sa mort fut peut-être encore plus inattendue que celle de M. Rinfret.

• (2.50 p.m.)

La disparition de ces deux collègues, je le répète, nous touche vivement. Aux êtres chers qu'ils ont quittés, nous offrons nos condoléances, espérant que la divine providence leur viendra en aide dans leur détresse.